Victime ou témoin de violences sexistes ou sexuelles dans les transports en commun : comment réagir ?

Modifié le 02/12/24

Le Réseau Astuce met en place plusieurs dispositifs pour vous permettre de vous sentir plus en sécurité.

Selon les situations :

- **Utilisez les bornes d'appel d'urgence dans le Métro** (situées sur les quais et à bord des rames). Elles sont reliées directement aux agents du réseau Astuce qui peuvent envoyer une équipe d'intervention sur place,
- **Comptez sur les 2000 caméras de vidéoprotection** présentes dans les bus et aux stations de Métro et TEOR,
- **Recourez à l'alerte vidéo en temps réel** : lors d'une situation à risque, trois déclenchements possibles : lorsque le voyageur actionne le bouton d'alerte, lorsqu'un niveau sonore est atteint (cris, altercations), lorsque que la caméra repère un bagage abandonné. L'activation du système permet la visualisation en temps réel du véhicule, sa géolocalisation, la saisie des images et du son puis l'envoi d'une équipe d'intervention (médiateurs, forces de l'ordre, pompier) directement sur place pour porter assistance. Ce système est en place sur 22 véhicules Fast et Teor connectés au Poste de commandement centralisé du réseau Astuce,
- **Descendez à la demande** sur les lignes TEOR et FAST dès 22h.

En cas d'agression, quelles sont les démarches à suivre ?

Je suis victime Je suis témoin

Table des matières